

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**REUNION DU 24 MAI 2023**

Le 24 mai 2023, à 10 heures 15, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse procède à l'appel nominal.

Sont présents :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Sont présents en Teams :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, par Mme Véronique ARRIGHI,

M. Jean BIANCUCCI par Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

M. Paul-Joseph CAITUCOLI par Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

M. Jean-Martin MONDOLONI par M. Xavier LACOMBE,

M. Saveriu LUCIANI par Mme Julia TIBERI.

Sont absentes :

Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Assistent également à la réunion :

Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive, en charge du social et de la santé (en teams),

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation,

Mme Flora MATTEI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse (en teams),

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse,

M. Alex VINCIGUERRA, Conseiller exécutif, Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse ouvre la séance.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RAPPORT 129

Raportu n^u 129 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 26 d'aprile di u 2023.

Rapport n° 129 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 26 avril 2023.

M. VANNI demande aux Commissaires si le contenu du procès-verbal considéré appelle de leur part des éventuelles observations.

Les intéressés ne formulent aucune remarque sur le document dont il s'agit.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le procès-verbal du 26 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 103

Raportu n^u 103 : Apartura di una chjama à candidaturi pà a missa in opara di a dutazione cumplimintari « qualità » di i sirvizzii d'aiutu è d'accompagnamentu in casa.

Rapport n^o 103 : Lancement d'un appel à candidatures pour la mise en œuvre de la dotation complémentaire « qualité » des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Mme FAZI présente le rapport.

M. VANNI indique que **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-

Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 109

Rapportu n^u 109 : Ricunduzzione di convenzione cù i psicologhi liberali è signatura di nove convenzione.

Rapport n° 109 : Reconduction des conventions avec les psychologues libéraux et signature de nouvelles conventions.

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

M. VANNI précise que **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met aux voix le rapport.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 126

Raportu n° 126 : Quartu aghjustu pà a prurugazioni di a cunvenzione di gistione di u fondu di parintalità trà a Cullettività di Corsica è e duie casce d'allucazione famigliale di Corsica per u periudu 2019-2022.

Rapport n° 126 : Quatrième avenant prorogeant la convention de gestion du fonds de parentalité liant la Collectivité de Corse et les deux Caisses d'allocations familiales de Corse sur la période 2019-2022.

Il est procédé à la présentation du rapport par **Mme FAZI**.

M. VANNI souligne que la **Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 113

Raportu n° 113 : Urganizazione di a settimana « INGRANDA BÈ » d'uttobre di u 2023.

Rapport n° 113 : Organisation de la semaine « INGRANDA BÈ » en octobre 2023.

Mme FAZI présente le rapport.

M. VANNI informe que la **Commission de l'Education, de la Culture,**

de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 114

Rapport n° 114 : Fà di e cumpetenze psicusuciale un strumentu di rigiru, d'animazione è di prumuzione di a salute.

Rapport n° 114 : Positionner les compétences psychosociales comme outil de management, d'animation et de promotion de la santé.

Le rapport est présenté par **Mme FAZI**.

M. VANNI dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier

LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 116

Raportu n^u 116 : Cunvinzioni di cuuparazioni trà « Pôle Emploi » è a Cullittività di Corsica par l'insirzioni prufizionali di i disimpiigati.

Rapport n^o 116 : Convention de coopération entre « Pôle Emploi » et la Collectivité de Corse pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Mme FAZI procède à la présentation du rapport.

M. VANNI précise que la **Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un avis favorable.

M. VANNI sollicite les suffrages des **Commissaires**.

Sont absentes : Mmes Valérie **BOZZI** et Christelle **COMBETTE**.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Paul-Félix **BENEDETTI**, Jean **BIANCUCCI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Romain **COLONNA**, Xavier **LACOMBE**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Nadine **NIVAGGIONI**, Julia **TIBERI** et Hyacinthe **VANNI**.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

ENERGIA / ÉNERGIE**RAPPORT 106**

Raportu n° 106 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à a « SEM CORSE BOIS ÉNERGIE ».

Rapport n° 106 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la SEM CORSE BOIS ÉNERGIE.

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse, se déporte s'agissant de ce rapport et ne participe, en conséquence, ni au débat ni au vote.

M. PAOLINI présente le rapport.

M. VANNI dit que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

M. LACOMBE rappelle qu'il avait émis le souhait de disposer d'un historique sur ce dossier pour réaliser une approche financière.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise à l'intéressé que les documents en cause lui ont été communiqués par les services.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : Mmes et M. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE et Nadine NIVAGGIONI,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

M. BIANCUCCI est désormais connecté et présent en mode teams. **M. LUCIANI** remplace **Mme TIBERI**, l'intéressée lui donne pouvoir pour voter en ses lieu et place.

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAPPORT 117

Raportu n^u 117 : Sustegnu à l'innuvazione : sparghjera in Corsica di tutte l'azzione di u Polu di cumpetitività Innov'Alliance.

Rapport n° 117 : Soutien à l'innovation : déploiement sur la Corse des actions du Pôle de compétitivité Innov'Alliance.

Le rapport est présenté par **M. VINCIGUERRA**.

M. VANNI informe que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** et la **Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 118

Raportu n^u 118 : Approvu di i conti di a SAS Alzà per u 2022.

Rapport n° 118 : Adoption des comptes 2022 de la SAS Alzà.

M. VINCIGUERRA présente le rapport.

M. VANNI dit que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absentes : Mmes Valérie **BOZZI** et Christelle **COMBETTE**.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Paul-Félix **BENEDETTI**, Jean **BIANCUCCI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Romain **COLONNA**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Nadine **NIVAGGIONI**, Julia **TIBERI** et Hyacinthe **VANNI**.

N'ont pas participé : MM. Xavier **LACOMBE** et Jean-Martin **MONDOLONI**.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 2

RAPPORT 124

Rapport n° 124 : **Convenzione di partecipazione di a Cullettività di Corsica à u fondu TRAVALCÀ.**

Rapport n° 124 : Convention de participation de la Collectivité de Corse au fonds TRAVALCÀ.

Le rapport est présenté par **M. VINCIGUERRA**.

M. VANNI précise que la **Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI constate que le rapport ne prévoit pas de critères d'affectation sur les PME et de sélectivité économique. Il considère que ce dispositif ne répond pas à une matrice patriotique. L'outil n'est pas établi pour favoriser les unités de production locales, les fonds étant affectés de manière aléatoire. Il ne participera pas au vote.

M. LACOMBE relève également l'absence de critérisation. Il observe que le fonds considéré a été mis en place en 2007-2008 hormis le fait qu'il est présenté à présent sous forme de convention. Il ajoute que la délibération prévoit une décision modificative au budget primitif 2023. Aussi, ce rapport doit impérativement être soumis à **l'Assemblée de Corse**. Les incidences financières sont considérables et, en conséquence, les membres du groupe **Un Soffiu Novu** ne participeront pas au vote.

Mme NIVAGGIONI rapporte que cette remarque a été formulée en **Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**.

M. VANNI informe **les Commissaires** qu'un amendement est prévu à cet effet.

M. VICINGUERRA confirme que **le Conseil exécutif** dépose un amendement aux fins de supprimer l'article 3 du projet de délibération. Il s'agit d'une erreur commise par les services. En substance, il n'est nul besoin de prévoir une décision modificative, les fonds sont disponibles.

En réponse à **M. BENEDETTI**, il insiste sur la nature du dispositif qui est national. Il est géré par BPI France et il est rigoureusement identique dans toutes les régions, la matrice de participation demeurant la même sur l'ensemble du territoire. Aucune modification n'est envisageable. S'agissant du fonctionnement du fonds, il repose sur trois critères :

- le siège social doit être en Corse,
- les entreprises sont en croissance faible et rencontrent des difficultés,
- le dispositif permet le rebond des unités de production touchées par la crise sanitaire.

L'accent est mis sur la volonté de renforcer les fonds propres des entreprises considérées. Le gestionnaire est la société de gestion Femu Qui qui gère par ailleurs d'autres types d'actifs. Le fonds est nouveau.

124-1- Vote de l'amendement :

M. VINCIGUERRA rappelle qu'il s'agit de procéder à la suppression de l'article 3 du projet de délibération par lequel il convenait de soumettre une décision modificative à l'assemblée délibérante.

M. VANNI soumet l'amendement aux voix.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : MM. Paul-Félix BENEDETTI, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI et Julia TIBERI.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 5

124-2- Vote du rapport amendé :

M. VANNI met aux voix le rapport ainsi amendé.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport amendé est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : MM. Paul-Félix BENEDETTI, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI et Julia TIBERI.

POUR : 8
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 5

RAPPORT 127

Rapport n° 127 : Permessu datu à l'ADEC pè mette in ballu una prucedura di consultazione pubblica pè a selezione di un operatore incaricatu di gestisce unu strumentu finanziariu : Fundu di prestiti Cunfortu.

Rapport n° 127 : Autorisation donnée à l'ADEC de lancer une procédure de consultation publique afin de sélectionner un opérateur chargé de gérer un instrument financier : Fonds de prêts Consolidation.

M. VINCIGUERRA présente le rapport. Il précise que **le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse** a formulé un avis favorable.

M. VANNI dit que **la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et **la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI exprime les mêmes critiques que celles portant sur le précédent rapport. Par ailleurs, il note que les montants appelés à être consommés dans le cadre du FEDER se répartissent dans le cadre d'opérations de recapitalisation et de fonctionnement. Aussi, il manifeste le souhait de connaître le coût correspondant. Il serait également souhaitable que ce dispositif constitue un outil d'aménagement du territoire et de recentrage dans un univers dérégulé.

M. VINCIGUERRA rappelle que **l'Agence de Développement Economique de la Corse** dispose d'autres outils qui recueillent un grand succès auprès des entreprises. La présente action porte sur tous les secteurs d'activité et le mécanisme vise à la consolidation de celles-ci.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : MM. Paul-Félix BENEDETTI, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI et Julia TIBERI.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 5

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

RAPPORT 104

Raportu n^u 104 : Pianu d'allignmentu di a diviazioni di Prupìa - cumuna di Vighjaneddu.

Rapport n° 104 : Plan d'alignement de la déviation de Prupìa - commune de Vighjaneddu.

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI**.

M. BENEDETTI s'interroge sur la situation de certains secteurs qui ne disposent pas d'alignements préventifs.

Mme MATTEI souligne l'utilité de cette remarque et demande aux services de l'intégrer. Les servitudes d'alignement constituent des opportunités pour créer des voies douces.

M. VANNI sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

M. CAITUCOLI est désormais connecté et présent en mode teams.

RAPPORT 105

Rapport n° 105 : Cuntrattu di cuncessione pè a splutazione di u portu di pesca di Centuri.

Rapport n° 105 : Contrat de concession pour l'exploitation du port de pêche de Centuri.

Mme MATTEI présente le rapport.

M. VANNI précise que **la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI rappelle que cette situation constitue un héritage du Conseil général de la Haute-Corse qui avait pris à sa charge la gestion des ports de pêche situés dans le Cismonti. En Corse-du-Sud, la gestion de ces infrastructures est normalement assurée par les communes. D'aucunes sont à présent intéressées par un transfert. Il y a lieu de songer à un traitement égalitaire de ces structures tant bien dans le Pumonti que dans le Cismonti.

Mme MATTEI indique que cette remarque avait déjà été formulée par l'intéressé concernant un précédent rapport. **La Collectivité de Corse** a ainsi saisi les services de la préfecture sur ce dossier et le principe d'un transfert est effectivement validé. La discussion est par conséquent

ouverte sur le devenir de ces différents ports de pêche situés dans le Pumonti.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 120

Rapport n° 120 : Convenzione di delegazione di l'organizzazione di i servizi di trasporti non urbani regolari à a Cumunità di Cumune di u Suttanu corsu.

Rapport n° 120 : Convention de délégation de l'organisation des services de transports non urbains réguliers à la Communauté de communes du Sud-Corse.

Mme MATTEI procède à la présentation du rapport.

M. VANNI dit que la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a délivré un avis favorable.

Il met le rapport aux voix.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 121

Rapport n° 121 : Convezione tripartite relative à a gestione di e digue di prutezzione contru à l'inundazione di a zona di l'aeroportu d'Aiacciu - Cullettività di Corsica - Camera di Cummerciu è d'Industria - Cumunità d'agglomerazioni di u Paesi d'Aiacciu.

Rapport n° 121 : Conventions tripartites relatives à la gestion des digues de protection contre les inondations de la zone aéroportuaire d'Aiacciu - Collectivité de Corse - Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse - Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI**.

M. VANNI informe **les Commissaires** que **la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** et **la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI souligne que les digues ont été édifiées pour mettre l'aéroport d'Aiacciu en sécurité. Il suggère que **la Collectivité de Corse** assure à l'avenir la responsabilité pleine et entière de la réfection et de l'entretien de ces structures. Dans le moyen terme et même si leur état est satisfaisant, des travaux relativement lourds seront susceptibles d'être réalisés.

Mme MATTEI insiste sur le fait que la convention tripartite répond dans l'immédiat à l'absence de règlement précis. Cela étant, elle qualifie de

pertinente la remarque avancée par **M. BENEDETTI**. Celle-ci fera l'objet d'une analyse des services.

M. LACOMBE estime qu'il y a une impérieuse nécessité de procéder à la consolidation de la digue. Il évoque les événements de février 2014 et de décembre 2019 au cours desquels la piste de l'aéroport avait été inondée. Il manifeste son inquiétude eu égard aux bouleversements climatiques et craint que cette situation se renouvelle dans les prochaines années. La digue est un équipement d'intérêt stratégique et la question de son financement doit être abordée. Dans cette perspective, il n'est pas défavorable à ce que **la Collectivité de Corse** prenne en charge l'intégralité des travaux, ce qui induit une nouvelle négociation. L'importance de ceux-ci implique que **le Conseil exécutif de Corse** réfléchisse, dès à présent, à constituer une provision.

Mme MATTEI rappelle que la convention regroupe la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, **la Collectivité de Corse** et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Son intérêt consiste à converger vers les mêmes objectifs et l'intérêt général. Elle ajoute que **la Collectivité de Corse** a une exigence de qualité des services publics. La problématique se situe au-delà d'un aménagement local et impacte les flux aériens.

Sur ce rapport, **le Vice-président de l'Assemblée de Corse** sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Christelle COMBETTE.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 123

Raportu n° 123 : Pianu di i trasporti sculari territoriali 2023-2027 - Creazione di trè linee di trasportu sculare.

Rapport n° 123 : Plan des transports scolaires territorial 2023-2027 - Création de trois lignes de transport scolaire.

Mme MATTEI présente le rapport.

M. VANNI dit les Commissaires que la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Il met le rapport aux voix.

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 122

Raportu n° 122 : Sparghjera di a cumanda cintralizata per a via unica (CCVU) nantu à a totalità di u ritali farratu corsu - programma cumplamentariu.

Rapport n° 122 : Déploiement de la Commande Centralisée pour Voie Unique (CCVU) sur l'ensemble du Réseau Ferré Corse - Programme complémentaire.

M. VANNI se déporte sur le présent rapport et ne participera ni au débat ni au vote. La présidence de la séance est assurée par **Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.**

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI.**

M. LACOMBE fait observer que certaines communes dont le territoire est traversé par le train, ne disposent pas de gare. Il serait judicieux d'y prévoir des haltes.

Mme MATTEI évoque les dispositions adoptées par **l'Assemblée de Corse** qui prévoient d'importants investissements dans le domaine ferroviaire. Elle ne manque pas de rappeler que les montants sont passés de six à seize millions d'euros. Des haltes ont été créées. Elle remercie les services pour leur implication concernant le dossier des chemins de fer.

Un débat s'engage entre **M. LACOMBE** et **Mme NIVAGGIONI**, le premier considère que **la Conseillère exécutive** n'a pas apporté de réponse à sa question, la seconde estime que le débat est clos et qu'il appartient à l'intéressé de respecter le règlement intérieur.

Au terme de cet échange, **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse** sollicite les suffrages **des Commissaires.**

Sont absents : **Mmes et M. Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE et Hyacinthe VANNI.**

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Julia TIBERI.**

POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

FURESTE / FORÊTS**RAPPORT 107**

Raportu n° 107 : Prugramma di cumprera d'attrazzi specifici destinati à i spegnifochi furestaghjì - Mudificazione di piani di finanziamentu d'operazione previste nantu à l'esercizii 2021 è 2022.

Rapport n° 107 : Programme d'acquisition de matériels spécifiques destinés aux forestiers sapeurs - Modification de plans de financement d'opérations prévues sur les exercices 2021 et 2022.

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse, donne pouvoir à Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse, pour voter en ses lieu et place.

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI le met aux voix

Sont absentes : Mmes Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION - RECHERCHE**RAPPORT 115**

Raportu n° 115 : Affettazione di i crediti relativi à u finanziamentu di e Missione Lucale di Corsica è di l'associu regionale di e missione

lucale pè u 2023 in quantu à l'orientazione.

Rapport n° 115 : Affectation des crédits relatifs au financement des Missions Locales de Corse et de l'association régionale des missions locales pour l'année 2023 au titre de l'orientation.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

Mme NIVAGGIONI souligne que la **Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : **Mmes et M. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.**

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.**

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 128

Rapportu n° 128 : Prughjettu di ricerca « **STARECAPMED 2023-2027** » purtatu da a **STARESO.**

Rapport n° 128 : Projet de recherche « **STARECAPMED 2023-2027** » porté par la **STARESO.**

Mme LUCIANI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI précise que la **Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en

ce qui la concerne, un avis favorable.

Elle met aux voix le rapport.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

RAPPORT 119

Raportu n^u 119 : Attribuzione di una suvvenzione di funziunamentu à l'associu « Centru Mediterraniu di Fotografia » pè u so prugramma d'attività 2023.

Rapport n° 119 : Attribution d'une subvention à l'association « Centre méditerranéen de la photographie » pour son programme d'activités 2023.

Mme LUCIANI procède à la présentation du rapport.

Mme NIVAGGIONI dit que la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Mme NIVAGGIONI met aux voix le rapport.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 108

Raportu n° 108 : Alienazioni di dui minibus « Trasportu di parsoni à mubilità ristretta ».

Rapport n° 108 : Aliénation de deux minibus « Transport de personnes à mobilité réduite ».

M. LUCIANI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI indique que la **Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Elle met aux voix le rapport.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette

MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

**ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU /
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

RAPPORT 125

Rapportu n^u 125 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à L'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione « PIFANO 1 » in Portivechju di riabilitazione energetica di 140 alloghji siciali.

Rapport n° 125 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération « PIFANO 1 » à Portivechju de réhabilitation énergétique de 140 logements sociaux.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI.**

Mme NIVAGGIONI indique que la **Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** et la **Commission des Finances et de la Fiscalité** ont délivré, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Elle met aux voix le rapport.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 10
CONTRE : 0**

ABS. : 0

NP : 0

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse constate que l'ordre du jour est épuisé et lève la séance à 12 heures 25.

Fait à Ajacciu, le 24 mai 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

